

CONDITIONS GENERALES DE VENTE
APPLICABLES AUX PRESTATIONS DE FORMATION PROFESSIONNELLE
DE CAROLE LEFEVRE FACIALISTE A COMPTER DU 02/07/2025

1. Préambule

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent aux prestations de formation professionnelle de CAROLE LEFEVRE FACIALISTE. Ces conditions constituent le seul accord entre les parties relatif à l'objet de la commande et prévalent sur tout autre document, tel que devis et/ou convention de formation professionnelle. Dans le cas où l'une des dispositions des présentes serait réputée ou déclarée nulle ou non-écrite, les autres dispositions resteront intégralement en vigueur. CAROLE LEFEVRE FACIALISTE se réserve la possibilité de modifier les présentes CGV à tout moment. Les CGV applicables resteront celles en vigueur à la date de commande.

2. Commande

Le Client reconnaît, préalablement à la commande, qu'il a bénéficié d'informations et de conseils suffisants de la part de CAROLE LEFEVRE FACIALISTE lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'action de formation à ses besoins.

Le Client déclare en outre avoir pris connaissance des prérequis de l'action de formation et atteste que le/les stagiaire(s) inscrit(s) remplissent parfaitement ceux-ci.

Pour toute commande d'une action de formation, le Client reçoit une convention de formation établie en deux exemplaires, dont il s'engage à retourner à CAROLE LEFEVRE FACIALISTE un exemplaire signé et revêtu du cachet de l'entreprise.

L'exécution de l'action de formation est suivie au moyen de feuilles d'émargement signées, par demi-journée, par les stagiaires et le ou les intervenants. Un certificat de réalisation est adressé au(x) stagiaire(s) en fin de formation.

3. Non-exécution de la prestation de formation

En application de l'article L. 6354-1 du code du travail, en cas d'inexécution totale ou partielle de la prestation de formation, CAROLE LEFEVRE FACIALISTE rembourse au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

4. Annulation ou report du fait de CAROLE LEFEVRE FACIALISTE

CAROLE LEFEVRE FACIALISTE se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler la prestation et en informe le Client dans les plus brefs délais. Aucune indemnité ne sera versée au Client en raison d'un report ou d'une annulation du fait de CAROLE LEFEVRE FACIALISTE.

De même, le lieu de formation indiqué dans le devis et/ou la convention de formation professionnelle pourra être modifié à l'initiative de CAROLE LEFEVRE FACIALISTE y compris le jour même d'une formation si nécessaire, sans que le Client puisse se prévaloir d'un quelconque préjudice.

5. Annulation ou report du fait du Client, absences et abandons

Annulation ou report du fait du Client

Les annulations doivent être confirmées par écrit (courrier ou mail). Tous les paiements partiels et acomptes sont acquis à titre de dédommagement. Sauf cas de force majeure dûment prouvé par le Client dans les plus brefs délais, tout report ou annulation donnera lieu, de plein droit, à la facturation de frais de dédommagement :

- 50 % des sommes dues si l'annulation ou le report survient plus de 30 jours avant le début de la prestation.
- 100 % des sommes dues si l'annulation ou le report intervient moins de 30 jours avant le début de la prestation. Si un intervenant a été amené à se déplacer, les frais de déplacement (et d'hébergement si besoin) sont en sus.

Absences et abandons

Les absences en formation doivent être exceptionnelles et nécessitent un justificatif écrit. Elles entraîneront de plein droit la facturation au Client par CAROLE LEFEVRE FACIALISTE de frais d'absence aux mêmes conditions (nombre d'heures et coût horaire) que si le stagiaire avait suivi la formation.

Les absences justifiées par un arrêt de travail (copie à produire dans les 48 heures au Prestataire) feront quant à elles l'objet d'une facturation de frais d'absence à hauteur de 50% du coût pédagogique.

Les abandons constatés au cours de l'action de formation entraîneront le versement de frais d'abandon par le Client, d'un montant égal au solde du coût pédagogique (soit le coût pédagogique total diminué des sommes déjà versées).

Ces facturations (dédommagement, frais d'absence, frais d'abandon) ne pourront faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par le ou les financeurs.

6. Dispositions financières – Modalités de règlement

Les prix pratiqués par CAROLE LEFEVRE FACIALISTE dans le cadre de la réalisation de prestations de formation professionnelle sont ceux détaillés dans le devis et/ou convention de formation professionnelle. Ils sont exprimés en euros « Hors taxes » et soumis à la TVA applicable au moment de la facture. La ou les factures seront adressées au Client par mail au fur et à mesure de la réalisation des prestations de formation.

CAROLE LEFEVRE FACIALISTE – 1 rue Retterer – Tél : 07 88 29 32 12 – E-mail : formation@rockmyfaceacademy.fr

Prestataire d'actions concourant au développement des compétences enregistré sous le n° 44670854867 auprès du Préfet de Région Grand-Est (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État).

SASU au capital de 1 000 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Colmar sous le n° 952 873 917

SIRET : 952 873 917 00019 – APE : 96.02B – N° TVA intracommunautaire : FR44952873917

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

APPLICABLES AUX PRESTATIONS DE FORMATION PROFESSIONNELLE

DE CAROLE LEFEVRE FACIALISTE A COMPTER DU 02/07/2025

Le règlement des factures s'effectue par chèque ou virement bancaire à réception de facture. Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé. Tout retard dans les paiements peut justifier une interruption des prestations.

A défaut de paiement dans les délais, une pénalité de retard égale à trois fois le taux d'intérêt légal pourra être appliquée conformément à la loi, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement.

En outre, le Client devra rembourser tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues, y compris les honoraires d'officiers ministériels.

7. Absence de possibilité de subrogation de paiement par un financeur

Le coût pédagogique sera facturé directement au Client, CAROLE LEFEVRE FACIALISTE refusant toute subrogation de paiement par un financeur. Il appartient donc au Client de réaliser sa demande de prise en charge sans subrogation de paiement auprès de son financeur.

8. Clause de déchéance du terme

Tout délai consenti par CAROLE LEFEVRE FACIALISTE comporte la clause de déchéance du terme. Une seule échéance impayée rend le solde de la créance immédiatement exigible.

9. Confidentialité et droit de propriété

Les documents mis à la disposition du Client sont protégés par le droit d'auteur. Le matériel pédagogique utilisé demeure la seule propriété de CAROLE LEFEVRE FACIALISTE ou celle de ses partenaires. En conséquence, la reproduction, diffusion ou communication au public sans l'autorisation expresse préalable de CAROLE LEFEVRE FACIALISTE ou de ses ayants droits est constitutive de contrefaçon et passible des sanctions qui s'y rattachent.

10. Traitement des données personnelles

Conformément à la loi Informatiques et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, CAROLE LEFEVRE FACIALISTE collecte et traite, à l'occasion de la commande de prestation de formation professionnelle, des données personnelles. Les données du Client et des stagiaires sont conservées le temps nécessaire à la relation contractuelle, puis 5 ans à compter de la dernière prestation. Le Client et les stagiaires, ou leurs héritiers, dans les conditions de l'article 40-1 de la loi informatique et liberté, disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition qu'ils pourront faire valoir à l'adresse mail suivante : contact@rockmyfaceacademy.fr. La demande peut se faire par voie électronique ou par courrier. La réponse sera adressée au demandeur dans un délai d'un mois suivant réception de la demande. Le demandeur est informé que ce délai peut être porté à trois mois compte tenu de la complexité de la demande ou du nombre de demandes que l'organisme a reçu. Celui-ci devra en outre joindre tout document permettant de prouver son identité, notamment pour éviter les usurpations d'identité. Le Client et les stagiaires ont par ailleurs la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

Sauf désaccord du Client et des stagiaires, les données suivantes - nom, prénom, fonction, adresse mail, numéro de téléphone - peuvent être utilisées à des fins de prospection commerciale par CAROLE LEFEVRE FACIALISTE. Le Client et les stagiaires peuvent revenir sur leur consentement à tout moment en contactant CAROLE LEFEVRE FACIALISTE par mail à l'adresse suivante : contact@rockmyfaceacademy.fr

11. Procédure de réclamation

Toutes les parties prenantes à l'action de formation (prospects, clients, stagiaires, apprentis, financeurs, intervenants...) ont la possibilité à tout moment de faire une réclamation relative aux offres et prestations de formations de l'organisme CAROLE LEFEVRE FACIALISTE :

- Oralement, par téléphone ou en face-à-face (dans ces deux cas, la réclamation sera reformulée par Carole Lefèvre à l'interlocuteur, et l'interlocuteur devra la confirmer sous forme écrite dans les meilleurs délais) ;
- Ou par écrit (par courrier postal CAROLE LEFEVRE FACIALISTE 1 rue Retterer 67600 Muttersholtz) ou par mail à l'adresse : contact@rockmyfaceacademy.fr.

12. Loi et attribution de compétences

Les présentes conditions de vente sont soumises à la loi française. En cas de litige, qui ne pourrait être réglé à l'amiable, compétence exclusive sera attribuée aux tribunaux de La Rochelle, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie. De plus, une pénalité de 15 % du montant « TTC » de la facture sera exigible.

CAROLE LEFEVRE FACIALISTE – 1 rue Retterer – Tél : 07 88 29 32 12 – E-mail : formation@rockmyfaceacademy.fr

Prestataire d'actions concourant au développement des compétences enregistré sous le n° 44670854867 auprès du Préfet de Région Grand-Est (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État).

SASU au capital de 1 000 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Colmar sous le n° 952 873 917

SIRET : 952 873 917 00019 – APE : 96.02B – N° TVA intracommunautaire : FR44952873917